

COMMUNIQUE

Le SNCA e.i.L. Convergence fait part de ses mandats à l'équipe du nouveau ministre de l'Education Nationale

Le cabinet de Benoît HAMON, ministre de l'Education Nationale, a reçu une délégation du SNCA e.i.L. Convergence le 3 juin 2014.

Les sujets principalement abordés ont été l'absentéisme, la MLDS, la CPIF, l'extension du mal être des personnels, la grave crise dans laquelle se débat l'Ecole de la République.

Absentéisme

Le SNCA e.i.L. Convergence a, une nouvelle fois, montré l'inanité des procédures que l'institution utilise pour l'enrayer et rappelé que **la loi, en créant les Conseils des Droits et Devoirs des Familles (CDDF), permet de mobiliser les autres institutions de la République autour de l'Ecole pour combattre ce fléau qui est de nature sociale.** En ne prenant pas les bonnes mesures pour faire respecter l'obligation scolaire, l'Etat s'en affranchit également et prend la responsabilité de la mise sous le boisseau des principes et des valeurs de la République. Le gouvernement s'inquiète que des centaines de jeunes Français partent combattre en Syrie. Il s'alarme de la recrudescence des actes antisémites commis par des ressortissants français. Mais où étaient ces jeunes gens entre 6 et 16 ans ? A l'Ecole pour s'y pénétrer des valeurs humanistes de la République ? Le SNCA e.i.L. Convergence en doute fort.

Il rappelle qu'il a demandé en vain la fermeture de sites néonazis et s'étonne que des partis d'extrême droit, officiellement dissous, continuent de faire leur propagande devant les media.

Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

MLDS

Déplorant la brutalité du passage de la MGIEN à la MLDS et la disparition, dans l'intitulé, de la référence à l'Education Nationale, le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas nié que la mise en place du réseau FOQUALE s'effectuait plutôt bien, mais a noté deux anomalies : l'inégalité d'attribution d'enseignants-coordonateurs par bassin selon les académies (à Versailles, elle est à la baisse, tandis qu'à Aix-Marseille, elle est à la hausse) et la nécessité pour les établissements d'accueil de puiser dans leurs fonds propres pour financer tout ou partie de certaines actions MLDS.

Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation

CPIF

Le SNCA e.i.L. Convergence s'est félicité de voir enfin reconnue la CPIF comme discipline d'enseignement à part entière. Il a déploré **l'attitude extrêmement négative de la**

DGRH dans l'affaire et rappelé celle, en contrepartie bienveillante, du Président de la République. Il a, par ailleurs, demandé que les injustices dont ont été victimes les contractuels MLDS dans l'accès à la titularisation par les concours réservés auxquels, en 2013, le ministère de l'Education Nationale invitait chaudement à se présenter, soient réparées. Concernant l'obtention de la titularisation de certains enseignants-coordonateurs par la réussite à un CAPET ou un CAPES dans une discipline académique, mais qui souhaitent continuer leur travail à la MLDS, **l'assurance a été donnée que dans ce cas les procédures de certification ne poseraient pas de problème. Cependant, le SNCA e.i.L. Convergence veillera à ce que ces procédures soient définies nationalement.**

Le mal être des personnels

Bien conscient que ce problème du mal être des travailleurs n'est pas une exclusivité de l'Education Nationale, le SNCA e.i.L. Convergence insiste sur ce qu'a de paradoxal le malaise des personnels en charge de la réussite des élèves ... Et de citer, en exemple, l'enseignement professionnel qui, depuis des années, subit réforme sur réforme, ce qui désoriente les enseignants : suppression massive de postes, généralisation du bac pro 3 ans sans qu'aucune directive claire, précise et nationale ne soit donnée sur la manière de procéder (le SNCA e.i.L. Convergence a fait des propositions lorsqu'il a été reçu par le Président du CSP, pour unifier et graduer le parcours de préparation au baccalauréat professionnel), menace sur les SEGPA, au moins pour les niveaux de 6^{ème} et de 5^{ème}. Ce qui, exemple à l'appui, est une aberration !

Délabrement de l'Ecole de la République

Le moins qu'on puisse dire c'est que le grand débat sur la refondation de l'Ecole de la République n'a pas eu l'effet escompté ! L'échec scolaire et le décrochage s'aggravent ; l'acquis des connaissances de base est disparate et insuffisant comme le montrent les difficultés que bon nombre de bacheliers rencontrent dans leur poursuite d'études ; l'irrespect pour les enseignants mal payés ne recule pas ; le recrutement des nouvelles générations de professeurs, non seulement se fait avec difficulté – des postes mis aux concours ne sont pas pourvus – mais les meilleurs éléments issus de l'enseignement supérieur fuient de plus en plus souvent ces concours de recrutement ! La réforme territoriale et la 3^{ème} étape de décentralisation qui s'annoncent, peuvent faire présager que de nouvelles catégories de personnels de l'Education, aujourd'hui Nationale, se trouveront dans des situations aussi inconfortables que celle des anciens TOS. Devenus Agents Techniques Territoriaux, ils exercent leurs métiers dans un stress grandissant, tiraillés qu'ils sont entre un patron qui les paie (mal), la collectivité territoriale propriétaire du collège ou du lycée dans lequel ils travaillent, et un chef de service, chef d'établissement ou gestionnaire, qui relève, lui, de l'Education Nationale et donne des ordres ... Résultat ; les problèmes que les ATT rencontrent dans leur travail, parfois graves (l'amiante, par exemple) sont traités par-dessus la jambe tant par le patron que le chef de service qui fait parfois un rapport incendiaire sur un travailleur qui n'en peut mais ... **La démocratie marque le pas et la tyrannie se porte bien !**

Pour que l'Ecole de la République retrouve **sa raison d'être qui est la formation de futurs citoyens par la transmission des valeurs qui fondent la République**, valeurs telles que les a énoncées CONDORCET et telles que les a confirmées le programme du 28 mai 1944 du CNR, il est nécessaire que soit rétablie **la cohérence dans les objectifs, dans les contenus, dans les pratiques de l'enseignement** et qu'à nouveau les maîtres, comme tous les adultes qui coopèrent à la réussite des jeunes, soient clairement informés de leurs missions.

Il va de soi que seule la dimension régalienne et nationale de l'Etat peut et doit redonner sa cohérence à l'Ecole et remotiver les personnels.

D'autres points ont été abordés : la suppression de la prime de première installation pour les anciens contractuels titularisés au profit d'une reconstitution de carrière plus avantageuse, la **possibilité d'une incitation financière substantielle à l'installation dans certaines académies**, voire certains bassins d'académie, et, dans d'autres cas, le refus de tels avantages, ce qui aurait pour effet de rompre avec un égalitarisme malfaisant au bénéfice de plus d'équité dans le traitement des situations de chacun, les irrégularités du paiement de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) dont la « technicité » ne devrait cependant pas poser de problème, etc .

Outre quelques exemplaires de ses publications, le SNCA e.i.L. Convergence a remis pour le ministre **la motion votée par le congrès du 27 mai contre le projet de décret remettant en cause celui de 1950.**

Il a également déposé un dossier pour faire valider l'entrée en primaire et collège des *Petites histoires de Charlotte*, livrets facilitant la lecture et la réflexion des pré-adolescents.

Paris, le 4 juin 2014